



Le Lien

LE BERCEAU DU LAC-SAINT-JEAN

Janvier 2022

Volume 28 Numéro 01

P.7

**DES NOUVEAUX
DANS «LE LIEN»**



P.8

**DES CROQUES-
LIVRES AU VILLAGE**



LES CHRONIQUES

Affaires municipales	2
Urbanisme	3
Loisirs	4
Point d'orgue	7
À livre ouvert	8
Quoi de neuf à la MDJ	9
Que fabrique la Fabrique	11
Hébertville en mouvement	13

P.5

**AVIS DE
RECHERCHE-LOISIRS**

P.12

**NOUVELLE
RUBRIQUE JEUX**

P.15

**L'ABBÉ MARIO
DESGAGNÉS**





Journal Le Lien

351, rue Turgeon
Hébertville (Québec) G8N 1S8
Tél. : 418 344-1302 #224

Rédactrice en chef & Graphiste

Erika Brisson

Collaborateurs

Carolle Perron
Patricia Gagné
Bryand Tremblay
Lydia B.-Lévesque
Véronique Bouchard
Claudia Carrière
Micheline Beaupré
Mélissa Racine
Alexis Dionne
Laura Molzan

**Prochaine
date
de tombée
le
7 février**

Tirage

Le Lien est une publication mensuelle imprimée à 1 200 copies distribuées dans tous les foyers de la municipalité d'Hébertville.

Contacts utiles

Hôtel-de-Ville

418-344-1302
Réception #221
Loisirs #224-225
Urbanisme #226-228

Maison des Jeunes

581-718-1212

Mont-Lac-Vert

418-344-4000

Les gens oubliés

418-344-4115

Écocentre

418-669-0513

Prévention des incendies

418-669-5060

Collectes des matières résiduelles

19 janvier: poubelles
26 janvier: récupération + compost
2 février: poubelles
9 février: récupération + compost

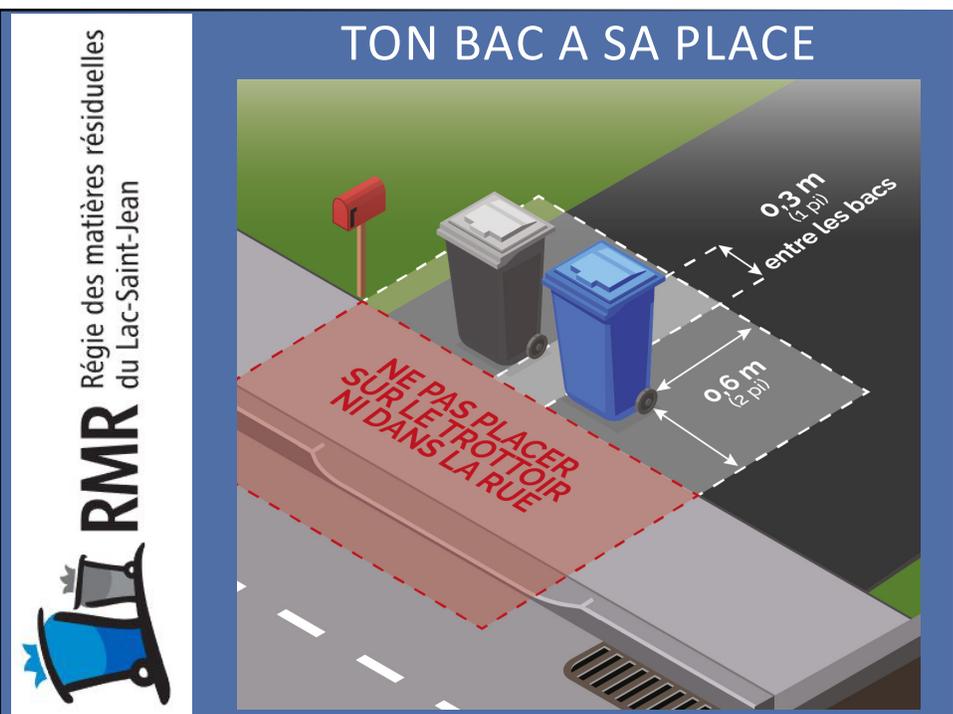


PRUDENCE SOUS LES LIGNES

Pour une promenade en toute sécurité, il est important de se tenir loin des pylônes (au moins neuf mètres), de respecter les limites de vitesse et la signalisation et de ne pas chercher à accéder aux emprises dont l'accès est bloqué par des clôtures.

RESPECT DES TERRES AGRICOLES

Le saviez-vous ? Seulement 1 % des terrains où se trouvent des lignes à haute tension appartiennent à Hydro-Québec. Celles-ci traversent donc de nombreuses propriétés privées, dont un grand nombre de terres agricoles. Il est important de rappeler aux motoneigistes qui y circulent de diminuer le bruit et de respecter la propriété privée en demeurant dans les sentiers. La circulation hors-piste peut causer des dommages aux semences et entraîner des pertes pour les agriculteurs.





PETIT RAPPEL HIVERNAL

L'hiver est arrivé! Tout citoyen doit contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement en respectant certaines règles qui permettent d'améliorer la qualité du service, sa rapidité, son coût et son efficacité.

Ainsi, **LES ACTES SUIVANTS SONT PROHIBÉS.**

- **Il est défendu de déplacer de la neige ou de la glace d'une propriété privée à la voie publique (trottoir, chemin public, parc, etc.) ou encore à une autre propriété privée.** Déposez la neige sur une partie de votre propriété qui n'est pas occupée. Les citoyens qui contreviennent à la réglementation sont passibles d'amende.
- **Il est interdit, en vertu de la réglementation municipale, de stationner tout véhicule sur une voie publique ou dans un stationnement municipal de minuit à 7 h pour la période du 15 novembre au 15 avril.** La Municipalité peut ordonner le remorquage de tout véhicule stationné illégalement.
- **Il est défendu de jeter de la neige dans un rayon de 5 pieds entourant une borne-fontaine** et ce, afin d'assurer une intervention efficace et rapide des pompiers en cas d'incendie.



EN TANT QUE CITOYEN, QUE PUIS-JE FAIRE ?

Préparez-vous lorsqu'une importante tempête de neige est annoncée et poser les gestes suivants :

- **Retirez les véhicules stationnés dans la rue avant et pendant les opérations de déneigement et de dégagement,** même si vous faites affaire avec un entrepreneur en déneigement.
- **Informez votre entrepreneur en déneigement de revenir une fois la chute de neige terminée.** Veuillez-vous rappeler que les équipes de déneigement de la Municipalité doivent assurer l'accès des équipes d'intervention d'urgence et qu'ils ont priorité sur toutes les autres opérations de déneigement.
- **Assurez-vous que les sorties de secours de votre habitation soient dégagées de toute neige ou glace,** afin de pouvoir évacuer rapidement les lieux en cas d'incendie.
- **Assurez-vous de ne pas couvrir les bornes-fontaines de neige.** Elles sont essentielles à l'infrastructure de sécurité civile et il faut pouvoir y accéder en tout temps. Le fait de cacher une borne-fontaine ou de mettre la neige dans la rue ou sur la propriété d'un voisin peut entraîner une amende.

Si vous respectez ces procédures, nous serons tous gagnants!

Bon hiver à tous!

LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

La Municipalité est parfois aux prises avec des problèmes au niveau de ses pompes d'égoûts dans lesquelles il arrive de retrouver des produits et objets qui ne devraient pas s'y retrouver et qui font en sorte de les bloquer.

Les objets comme des LINGETTES, CONDOMS, CURE-OREILLES, SOIE DENTAIRE, CHEVEUX, TAMPONS ET SERVIETTES HYGIÉNIQUES doivent être jetés À LA POUBELLE et ne doivent pas se retrouver dans la toilette. De plus, vous devez éviter de déverser des produits dangereux dans un évier comme par exemple de la CIRE, DE LA COLLE, DU COMBUSTIBLE À FONDUE, DU DILUANT À PEINTURE, DE L'ANTIGEL, DE L'AÉROSOL (INSECTICIDE, HUILE, MOUSSE ISOLANTE, ETC.), DU CHLORE, DU PEROXYDE, DES PESTICIDES, DU DÉTARTREUR, DE L'EAU DE JAVEL OU ENCORE DU NETTOYANT POUR DRAIN DE TYPE "DRANO". Ces substances doivent être amenées dans un ÉCOCENTRE.

Ces objets et substances ne doivent pas se retrouver dans le réseau d'égout afin de réduire le risque de bris et faciliter le traitement des eaux usées.



Nous vous remercions de votre collaboration.



PROGRAMMATION DE LOISIRS HIVERNALE

Dû aux mesures sanitaires en vigueur en date du 31 décembre 2021, La Municipalité d’Hébertville maintient seulement l’activité de HIIT et de badminton.

Nous sommes impatients de pouvoir vous offrir à nouveau tous les services en sport, culture et loisirs qui enrichissent notre communauté.

L’équipe du Service des loisirs

PROGRAMMATION HIVERNALE



BADMINTON LIBRE

Début : 24 janvier
Horaire: Mardi et mercredi 18h00 à 21h00
Lieu : Gymnase de Curé-Hébert
Coût : 3 \$ / soir
 *** La pratique du badminton en double est permise, mais seulement en situation de bulle familiale/résidentielle.
 Vous devez réserver votre terrain le lundi en appelant au 418-344-1302 P.224 ***

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ENTRAÎNEMENT HIIT

Début : 17 janvier
Horaire : Lundi et mercredi 19h00 à 19h45
11 semaines
Lieu : Parc Curé-Hébert (Zoom en cas de mauvais temps)
Coût : 100 \$ / 1x semaine
 180 \$ / 2x semaine

Contactez: Florence Bettez
 418-487-2952

POUR INFORMATIONS,
 SERVICE DES LOISIRS
 418-344-1302 #224 OU #225



DÉNEIGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE

Depuis l’hiver dernier, nous remarquons davantage de marcheurs et de coureurs dans les rues du village. Pour cette raison, avec la collaboration des travaux publics, une partie de **LA PISTE CYCLABLE, SITUÉE DE LA RUE TURGEON JUSQU’AU RANG LAC-VERT, A ÉTÉ DÉNEIGÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS** à Hébertville et le sera pour le reste de la saison hivernale. Nous souhaitons que la population puisse profiter de ce tronçon sécuritaire de 4KM et qu’éventuellement la partie déneigée soit plus longue. Amusez-vous!



ACTIVITÉ DE ST-VALENTIN

Soyez à l’affût, le service des loisirs présentera dans les prochaines semaines l’activité thématique St-Valentin. La promotion de celle-ci se fera sur la page Facebook du service des loisirs.

PATINOIRE

**AVEC
SURVEILLANCE**

Horaire

Dès le 10 janvier

- Lundi au vendredi : 15h30 à 20h30
- Samedi et dimanche : 12 h à 16h et 18h à 20h

Sujet à changement sans préavis en raison des conditions climatiques.

Services accessibles

- L'anneau de glace et la patinoire seront glacés;
- L'accès à un refuge et aux toilettes est possible;
- Supports pour patiner, bâtons et patins disponibles à l'emprunt;
- Feu extérieur.

f Mises à jour et modifications sur Facebook:
Service des loisirs Municipalité d'Hébertville

PORT DU COUVRE-VISAGE À
L'INTÉRIEUR



LIMITE DE 12 PERSONNES À
L'INTÉRIEUR



AVIS DE RECHERCHE

MARCHAND DE BONHEUR

Tu souhaites t'impliquer annuellement dans les loisirs de la municipalité, tu es une personne dynamique et tu débordes d'idées ?

Il nous manque un membre à la commission des loisirs, on a besoin de toi !

CRÉATEUR DE FESTIVITÉ

Tu aimerais contribuer à l'une des grandes festivités de la municipalité et tu as l'événementiel dans le sang ?

Joins-toi à nous pour l'organisation de la Fête Nationale!

CITOYEN ACTIF

- Tu es un nouveau parent, tu aimes bouger en groupe et tu es intéressé(e) à démarrer un groupe de cardio-poussette ?

- Tu es un pro du patin, tu aimes partager tes connaissances et tu aimerais animer un cours d'initiation aux patins ?

- Tu as d'autres connaissances qui pourraient nous servir ? Contacte-nous !

Service des loisirs : 418-344-1302 #225



LOCATION SALLE POUR LE TEMPS DES FÊTES 2022

Suite à une forte demande de location de la salle Multifonctionnelle pour la période des fêtes, la Municipalité procédera à un tirage pour les locations de la fin décembre 2022 et du début janvier 2023.

Vous avez donc jusqu'au 11 mars à 12h pour donner votre réservation en communiquant avec Lydia Boulianne-Lévesque au 418-344-1302 #225. Le tirage aura lieu le 14 mars 2022 et seules les personnes qui auront été pigées seront contactées. Merci de votre compréhension.

**Y'a pas de doute,
vous serez bien
assuré !**

DEMANDEZ UNE SOUMISSION
DÈS MAINTENANT !

HÉBERTVILLE

418 344-1565

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA



TROP TARD POUR APPRENDRE?

Malgré le Nouvel An discret, il est possible que vous ayez songé à des résolutions. Qui sait, peut-être certains et certaines d'entre vous se sont donnés comme objectif l'apprentissage d'un instrument de musique. Que ce soit un rêve de toujours ou encore de renouer avec une pratique de notre enfance, la nouvelle année est un moment propice pour se lancer. Cela dit, nombreux sont les adultes qui se posent la question : est-il trop tard? Certes, la carrière du concertiste est souvent réservée à ceux et celles qui débutent tôt, mais pour les gens qui cherchent à développer une compétence en musique, il n'est jamais trop tard.

Pourquoi apprendre la musique en tant qu'adulte

La question se pose : pourquoi faire de la musique? Pour répondre simplement : car elle nous apporte du plaisir. Le travail de l'instrument apporte une gratification personnelle magnifique. Pour les uns c'est un travail pour soi mais pour d'autres, c'est le désir de partager la musique avec des proches qui en est au cœur.

Outre la satisfaction d'apprendre, la littérature scientifique abonde sur les bienfaits de l'apprentissage musical chez les adultes : l'exercice de la musique ralentit le déclin cognitif¹, quatre mois d'apprentissage du piano aident à l'attention et la planification chez les 70 ans², la pratique de l'instrument alimente la réserve cognitive.

Les outils et les obstacles

L'apprentissage de la musique chez les adultes diffère de l'apprentissage chez les enfants. Effectivement, il présente des obstacles uniques, mais aussi des avantages. Nous observons des obstacles sur le progrès imaginé, la difficulté d'y accorder le temps nécessaire et la difficulté des pièces pratiquées.

Un des obstacles les plus importants chez l'adulte qui débute est le décalage qui existe entre le sens du goût et le résultat obtenu. Cette barrière psychologique freine l'élan et amène un jugement négatif de sa propre performance. Ainsi, lors de votre travail musical, évitez les phrases du type : « ça devrait être facile » ou encore « je devrais être capable ».

Apprendre un instrument, c'est aussi de pratiquer chaque jour. Initialement, nous avons l'image du pianiste qui s'acharne huit heures afin de peaufiner un passage. Aussi noble ce sentiment soit-il, il est inutile de bloquer l'entièreté de votre journée pour votre travail instrumental. Fixez-vous un objectif quotidien, environ 15 à 20 minutes, et travaillez-y.

Soyez honnête par rapport à la difficulté des pièces que vous apprenez. Un des dangers qui guette les débutants est de vouloir travailler des pièces considérablement trop difficiles. Chopin et Beethoven devront attendre un peu. Cela dit, il existe une panoplie de magnifiques pièces pour tous les niveaux. Un outil simple, mais très efficace, est de maintenir un journal de pratique. Notez-y ce que vous avez pratiqué, vos difficultés et vos succès. C'est une manière simple de se tenir responsable de son travail et de la qualité de celui-ci.

Comment s'y lancer?

Comme on dit, « le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans, le deuxième meilleur moment c'est maintenant. » Si jamais vous attendiez d'entreprendre un instrument, aujourd'hui est un bon moment pour débiter. Plusieurs outils sont à votre disposition : les écoles de musique, les formations en ligne et les livres pour adultes!

Alexis Dionne

Directeur artistique de l'Académie des porteurs de musique et professeur de piano

¹Rochon, M. (2018). Le cerveau & la musique: Une odyssée fantastique d'art et de science. Montréal: Éditions MultiMondes.

²Peretz, I. (2018). Apprendre la musique: Nouvelles des neurosciences. Paris: O. Jacob.





UNE BELLE NOUVEAUTÉ S'AJOUTE À LA BIBLIOTHÈQUE LES CROQUES-LIVRES FONT LEUR APPARITION DANS NOTRE MUNICIPALITÉ!!!

Un système de partage de livres, gratuit, basé sur la confiance et l'esprit de communauté. Une belle occasion de faire voyager nos livres usagés!

Le principe est simple: vous prenez un livre et vous en remettez un autre!
Aimez-les, utilisez-les, nourrissez-les!

Voici les trois endroits où vous pourrez retrouver nos croques-livres:

- Presbytère
- Centre Les gens oubliés
- Chemin du Vallon (Mont Lac Vert)

Suivez notre page Facebook, les Croques-Livres pourraient se promener avec les saisons.

Un immense merci à Monsieur Alain Racine qui a fabriqué généreusement les trois Croques-Livres!!



LES SUGGESTIONS DU MOIS DE MÉLISSA SPÉCIAL DOCUMENTAIRE

- Le livre offensant - Guy Nantel
- Le maraîchage nordique - Jean-Martin Fortier et Catherine Sylvestre
- Choisir la joie et la légèreté - Christine Michaud
- La face cachée du grand monde des microbes - Boucar Diouf



Retour des frais pour le prêt de best-sellers

Le retour des frais de **1,00\$ par best-sellers emprunté** est maintenant en vigueur depuis le début du mois. L'argent amassé nous donne la possibilité de faire davantage d'achats de nouveautés toujours dans le but d'offrir une plus grande diversité de notre collection locale à nos usagers.

Il a également été **décidé d'abolir les frais de retard de 0,10\$ par jour**. Dorénavant, les usagers recevront un avis de renouvellement par courriel lorsque leur prêt viendra à échéance.

HORAIRE ET CONTACTS

Mercredi: 9h00 à 11h30 et 18h à 20h
Tél. : 418-344-4931. Téléc. : 418-344-1212
Courriel: hebervt@reseaubiblioslsj.qc.ca
Site internet: www.reseaubiblioslsj.qc.ca

QUIZZ !!! QUEL TYPE DE LECTEUR ES-TU ?

Voici un petit quiz amusant et rigolo à faire pour nous réchauffer le cœur en ce mois de janvier frisquet ! Attention, c'est humoristique, il ne faut pas se prendre au sérieux !

1- **Quelle qualité te correspond le plus ?**

- a) Imaginatif
- b) Curieux
- c) Fainéant
- d) Déterminé

2- **Pour toi lire signifie ?**

- a) Se détendre
- b) S'informer
- c) Se cultiver
- d) Rien du tout

3- **Combien de temps consacres-tu à la lecture chaque jour ?**

- a) Plusieurs heures
- b) 1h à 2h
- c) Quelques minutes
- d) Aucun temps, j'ai mieux à faire

4- **Que préfères-tu lire ?**

- a) Un roman
- b) Une bd
- c) Un journal
- d) Une affiche publicitaire

5- **Selon toi, quel est l'endroit idéal pour lire ?**

- a) Dans ta chambre
- b) Dans le salon
- c) Dans une salle d'attente

d) Dans les transports en commun

6- **Quand tu es en vacances, tu lis ?**

- a) Beaucoup
- b) Un peu
- c) De temps en temps
- d) Pas du tout

6- **Es-tu capable de finir un livre de 300 pages sans image en une journée ?**

- a) Oui
- b) Sans doute
- c) Il me faudra plusieurs jours
- d) Impossible

7- **Comment choisis-tu tes livres ?**

- a) En fonction du nombre de pages
- b) Il faut des images obligatoirement
- c) L'histoire doit être intéressante et pas trop longue
- d) Sur un coup de cœur

8- **Que t'apporte la lecture ?**

- a) Un moment de calme où l'imaginaire se balade
- b) Un moment tranquille loin de tout
- c) Un moment chiant
- d) Un moment idéal pour apprendre des choses



QUOI DE NEUF À LA MDJ ?

Véronique Bouchard

RETOUR DES VACANCES DE VOTRE MDJ !!

Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir en cette période du retour des fêtes encore une fois particulière. En tant qu'organisme communautaire en santé et services sociaux, nous avons la chance de pouvoir ouvrir nos portes et d'être présents pour vous, les jeunes de notre communauté !

Dans le but de bien respecter les mesures et de rester actifs, nous avons prévu un beau calendrier d'activités extérieures qui sauront vous amuser et vous aérer les idées !

Sortie au Mont Lac vert, patinoire, glissade seront au rendez-vous cet hiver ! Restez à l'affût du calendrier des activités prochainement sur notre page Facebook !

On rappelle que lorsque vous serez à la Maison des jeunes, vous devrez être respectueux des mesures en vigueur afin que nous puissions rester présents pour vous !

Que du plaisir de tous vous côtoyer !

L'équipe de la MDJ, La Zone !

AVIS IMPORTANT

Rappel des règles sanitaires en vigueur !

I. Port du masque obligatoire

I. Lavage des mains

I. Distanciation d'un mètre en tout temps

I. Désinfection du matériel

I. Cantine fermée

I. Capacité réduite à 50% (En moyenne 10 jeunes)



https://www.quebec.ca/sante/probleme-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?gclid=EAIaIQobChMimMKUmt-d9QlVj8mUCR3ubwWPEAAAYASAAEgJu6fD_BwE



Les cours de glisses recommencent au MLV!

Vous voulez que vos enfants apprennent à skier ou encore vous voulez vous-même apprendre à faire du ski/snow ? L'école de glisse est désormais ouverte au mont Lac-Vert !!

☞ **Cours de groupe (du 8 au 30 janvier ou du 5 au 27 février 2022). D'une durée de 4 semaines (8 heures)**

☞ **Cours privés pour une deux ou trois personnes selon votre demande avec un moniteur. Il est possible de suivre un cours de 1h, 2h ou 4h!**

☞ **Iniski/Iniplanche : comprend un cours de 1h avec un moniteur, un billet de remontée ainsi qu'un équipement complet pour 4h**

Pour vous inscrire ou pour de l'information, appelez-nous au

418-344-4000 poste 4035



**TON HIVER,
LE MONT LAC-VERT**





PROCESSUS D'ANNEXION ADMINISTRATIVE DES PAROISSES

Une assemblée des paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption, s'est tenue le 30 novembre 2021, 43 personnes se sont présentées.

M. l'abbé Mario Desgagné et M. Steeve Tremblay ont donné l'information sur la démarche entreprise par le diocèse de Chicoutimi. En ce qui concerne l'Unité pastorale Sud du Lac, l'annexion administrative regroupera les 9 paroisses en une seule. La nouvelle Fabrique portera le nom de Notre-Dame de l'Assomption et son siège social sera situé à Métabetchouan.

Un décret sera promulgué par Mgr René Guay en janvier 2022 annonçant le processus de suppression et d'annexion des paroisses du diocèse de Chicoutimi.

Un comité de transition sera mis en place en janvier 2022 et à la fin de l'année il y aura élections des marguilliers de l'Assemblée de Fabrique créée par annexion. Celle-ci entrera en fonction le 1er janvier 2023 ainsi que les comités de gestion des communautés.

Les comités de gestion auront leur budget de revenus et dépenses, verront à l'entretien des bâtisses, aux réparations mineures, à analyser les besoins financiers, à faire rapport et signaler tout problème majeur à l'Assemblée de fabrique créée par annexion.

La Fabrique créée par annexion fonctionnera en séparation de biens pour une période minimum de 5 ans.

Questions (Q), réponses (R), commentaires (C)

Q. Pourquoi le siège social à Métabetchouan? R. À cause de sa situation géographique centrale et de la disponibilité des locaux.

C. Les raisons évoquées pour le siège social à Métabetchouan ne sont pas suffisantes pour justifier cette décision.

Q. Le marguillier représentant la communauté à l'Assemblée de Fabrique annexée travaillera de quelle façon? R. Il sera épaulé par le comité de gestion de la communauté.

Q. Comment fonctionnera la logistique administrative? R. Par un protocole d'entente, par l'élaboration d'un règlement de régie interne.

Q. Est-ce que les bureaux des paroisses vont disparaître? R. Non, les points de service demeurent.

Q. Pourquoi cette démarche puisque l'animation pastorale fonctionne déjà avec l'Unité pastorale actuelle? Les prêtres devraient se concentrer sur les activités pastorales et laisser les laïcs s'occuper de la gestion administrative. R. Les prêtres sont imputables sur la gestion des fabriques.

Q. Les marguilliers n'existeront plus, comment trouver des bénévoles pour les comités de gestion? R. On espère que des marguilliers actuels se joindront aux comités de gestion des communautés.

Q. Allez-vous procéder à des congédiements? R. Il est possible qu'on ne remplace pas les employés qui partent à la retraite. Le travail des secrétaires est appelé à changer.

C. Pourquoi ne pas mandater les marguilliers des Conseils de Fabrique pour former les comités de gestion? Le prêtre modérateur assiste déjà et préside les réunions de la Table des présidents des Fabriques de l'Unité et cela fonctionne très bien. Pourquoi changer ce qui fonctionne?

Le résultat du sondage remis aux participants de l'assemblée pour mesurer leur degré d'adhésion, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant le degré le plus bas et 10 le degré le plus haut), est de 3,5 sur 10.

Pour d'autres informations, je vous invite à lire l'article de M. l'abbé Mario Desgagné « Un an pour vivre la transition » en page 15.

Thème : Dans le ciel (8 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

P	E	T	I	T	E	O	U	R	S	E	L	D
A	E	S	U	R	U	T	C	R	A	G	U	E
R	E	T	N	E	P	A	R	A	P	M	N	L
A	D	N	E	T	A	A	V	L	L	E	E	T
C	I	F	R	M	N	I	U	E	A	R	P	A
H	O	E	S	U	O	E	I	R	E	C	T	P
U	R	N	R	N	T	C	M	H	O	U	U	L
T	E	O	A	E	E	A	P	A	V	R	N	A
E	T	R	M	T	I	S	S	O	M	E	E	N
D	S	E	T	X	O	M	P	U	L	R	G	E
I	A	A	I	M	E	S	U	A	N	L	I	A
V	R	E	T	I	P	U	J	L	C	E	U	F
G	R	A	N	D	E	O	U	R	S	E	V	X

- | | | | |
|--|--------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| A aéronef
Arcturus
astéroïde
atmosphère
aurore
avion | D deltaplane | L lumière
Lune | Petite Ourse
Pollux |
| C comète | E espace | M Mars
Mercure | S Saturne |
| | F firmament | N Neptune | V Véga
Vénus
vide |
| | G Grande Ourse
gratte-ciel | P parachute
parapente | |
| | J Jupiter | | |



W.GROUPEMODUS.COM

3						7	1	
				9	3		5	
4				7	5	2		
8	7	6						
	3						9	
						3	7	8
		3	7	4				1
	4		6	5				
	9	5						4

Jeu des 7 erreurs





HÉBERTVILLE EN MOUVEMENT

NOUVEAUX ARRIVANTS À HÉBERTVILLE



Déborah Hodge
et Denis Gaudreault



Josianne Lalancette
et Steve Pelletier



Bienvenue !!!

CHEVALIER DE COLOMB CONSEIL 6509 HÉBERTVILLE

Le conseil des Chevaliers de Colomb en ce début de la nouvelle année souhaite à tous les frères chevaliers, ainsi qu'à leur famille, une année remplie de santé, de joie, de rencontres fraternelles, en résumé pleine de bonheur.

Comme je l'ai écrit dans *Le Lien* de décembre dernier, le conseil 6509 a procédé au lancement officiel du livre relatant l'histoire du conseil, du début de sa formation en décembre 1973 jusqu'à l'année 2017. Tous les Grands Chevaliers vivants qui se sont succédés au long de ces années ont également été invités. Les épouses des grands chevaliers décédés ont reçu une invitation. Une invitation spéciale a été lancée aux deux filles du frère Gilles Dubé, Isabelle et Caroline, décédé avant la parution finale du livre et qui a été l'instigateur de cette démarche. Plusieurs officiers des conseils régionaux et du district 71 ainsi que les représentants de la municipalité d'Hébertville ont répondu à l'invitation du Grand Chevalier; le frère chevalier Réjean Tremblay. À la fin de la cérémonie, chacun des invités a reçu son exemplaire du livre. Il faut souligner également que chaque membre du conseil 6509, en renouvelant sa carte de membre, a également reçu un exemplaire.

Encore cette année, le frère Jacques Martel, aidé au secrétariat par son épouse Sylvie, s'est acquitté de façon exemplaire de la difficile tâche du renouvellement des cartes de membre 2022 et de la vente des billets des œuvres qui ont d'ailleurs presque tous pris preneur. Un merci spécial à tous les chevaliers qui se sont procurés leur carte et des billets des œuvres. C'est une étape importante qu'on doit remplir à chaque année si l'on veut que le mouvement des CHEVALIERS DE COLOMB d'Hébertville continue d'avoir la capacité d'aider tous ceux qui en ont vraiment besoin (Les plus démunis, notre jeunesse, la paroisse, etc.).

Réjean Tremblay, Grand Chevalier
Conseil 6509 d'Hébertville

Hygiène et soins du pied spécialisés

Service à domicile

Osez faire plaisir à vos pieds !

Dans le confort de votre foyer

- Coupe d'ongle
- Ongle incarné
- Cor
- Callosité (corne)
- Oeil de perdrich
- Mycose -Orthoplastie
- etc..... -Rigiflex
- Pansement

Line Charron 418-487-8308
laissez moi un message



Salon de toilettage
Service de coupes de style
selon la race, bain, griffes, etc.



Marina Tremblay
418 344-4356
163, rue Potvin sud
Hébertville G8N 1V6
marinatremblay1963@gmail.com

UN AN POUR VIVRE LA TRANSITION PROCESSUS D'ANNEXION ADMINISTRATIVE DES PAROISSES DE L'UNITÉ PASTORALE SUD DU LAC

Abbé Mario Desgagné, prêtre modérateur

En novembre et décembre, nous avons fait la tournée des paroisses de notre Unité pastorale, dans le but d'informer la population du processus d'annexion administrative des paroisses. Pour notre Unité pastorale, nous passerons de neuf paroisses à une seule. Le nom désigné sera « Notre-Dame-de-l'Assomption ». C'est un choix historique car c'est la première paroisse fondée au Lac-Saint-Jean. Le siège social sera dans le presbytère de Saint-Jérôme. Nous avons eu plusieurs réactions et commentaires. Nous nous sommes engagés à les faire remonter aux instances concernées.

Nous avons également pris l'initiative de faire un sondage maison afin de voir l'indice d'adhésion au décret. Je prends le temps de vous transmettre le résultat final. Il y a 16 110 personnes sur le territoire de notre Unité pastorale. Nous avons envoyé dans tous les foyers l'avis de convocation pour une assemblée des paroissiens et des paroissiennes. Pour les neuf paroisses, 237 personnes étaient présentes aux 9 assemblées. Cela équivaut à 1,4 % de la population. C'est très révélateur du degré d'appartenance et de l'intérêt que les paroissiens et paroissiennes ont à l'égard de l'avenir de l'Église. Consolons-nous, c'est la même réalité pour l'ensemble du Québec!

En faisant la moyenne de l'indice d'adhésion de chacune des paroisses, nous arrivons à 6,2/10. En d'autres mots, 62 % de ceux et celles qui étaient présents trouvent opportune la démarche que le diocèse nous demande de réaliser. Nous sommes très conscients que nous amorçons un grand tournant dans la vie de notre Église diocésaine et de notre Unité pastorale. Il y a cette question qui est revenue régulièrement : est-ce réaliste de former une seule paroisse et par le fait même une seule assemblée de fabrique? Étroitement lié à cette question, il y a le défi des périphéries où nous devons décentraliser pour nous faire proches des gens. Nous sommes conscients que le défi est de taille. De fait personne n'a dit que cela se ferait du jour au lendemain. Nos milieux ont déjà un bout de chemin de fait en étant sous la responsabilité d'un même prêtre-modérateur, d'une personne à la coordination et de la même équipe pastorale. Nous avons, depuis 2014, un protocole d'entente pour la répartition des frais concernant l'animation pastorale et la masse salariale du personnel pastoral.

Nous avons toute l'année 2022 pour vivre cette transition. Ce défi ne repose pas uniquement sur les épaules du prêtre-modérateur ou d'une petite équipe. Il y aura la collaboration des différentes tables : celle des présidents des assemblées de fabrique et celle des secrétaires. Notre personnel de bureau est en mesure, par ses nombreuses questions, de voir à tous les aspects que renferment les dossiers administratifs. L'équipe pastorale, les équipes d'animation locale doivent nous rappeler qu'il faut travailler en parallèle l'annexion administrative et la pastorale. Il ne faut pas perdre l'âme des communautés chrétiennes. Nous devons constamment nous rappeler notre vision : « Au cœur des réalités humaines, les témoins du Christ agissent ».

À la suite de cette tournée des paroisses que j'ai faite avec Steeve Tremblay, coordonnateur de la pastorale, j'ai cette certitude : nous devons de plus en plus démêler les notions de paroisse et de communauté chrétienne. Rappelons-nous que la paroisse désigne à la fois une aire géographique précise, le « territoire de la paroisse », et un groupe de personnes habitant sur ce territoire et constituant la « communauté paroissiale ». Cette communauté paroissiale continuera d'abriter nos neuf communautés chrétiennes bien distinctes qui seront desservies par la nouvelle paroisse.

Vivons de manière réaliste et positive cette année de transition!



CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CLUB OPTIMISTE D'HÉBERTVILLE

Amis Optimistes.

Pour une deuxième année, nous n'avons pas pu faire notre traditionnelle dégustation de Vins & Fromages, pour notre campagne de financement. Nous nous sommes à nouveau penchés vers un tirage dont les profits de la vente des billets va aux œuvres des jeunes de notre municipalité.

La vente s'est très bien déroulée! Nous avons vendu 556 billets, pour un montant de 5 560,00\$.

Nous voudrions remercier chaleureusement nos trois commanditaires : La Résidence Funéraire Lac St-Jean pour l'impression des billets, la fromagerie L'autre Versant pour les fromages et la Microbrasserie Bercée pour les bières. Nous remercions également nos membres, les clubs de notre secteur et sans oublier tous nos généreux acheteurs de billets.

Le tirage c'est fait le 23 décembre dernier à la Microbrasserie Bercée d'Hébertville. Félicitations aux heureux gagnants.

1^{er} prix : Mme Anne Larouche d'Alma remporte 250,00\$ en argent des Aulnaies.

2^{ième} prix : Le Club Optimiste de St-Bruno se partagera un panier de vins, fromages et de bières d'une valeur de 125,00\$.

3^{ième} prix : M. Stéphane Tremblay d'Hébertville met également la main sur un panier de vins, fromages et de bières d'une valeur de 125,00\$.

Merci de votre encouragement, et on espère pour octobre prochain, revenir avec notre traditionnelle dégustation de vins et fromages.

Club Optimiste d'Hébertville



CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2022 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2022 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17 et 24 février et le 10 mars 2022. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.